



Mutation Oui Non

Nom : Prénom :
Date naissance : Sexe : Nationalité :
Adresse complète :
Téléphone 1 : Téléphone 2 :
Mail 1 : Mail 2 :

Informations Licence

Etiez-vous licencié dans un AUTRE club en 2021/2022 ? Si oui, n° Licence Oui Non N° Licence :

Catégorie 2022/2023 Baby Eveil Poussin Benjamin Minime
Section Marseille Sud (Delort - Luminy - Jean Bouin) Les Pennes-Mirabeau St-Joseph Istres
Maillot Tee-shirt OU Brassière (selon disponibilité, à partir de minimes)
Taille Maillot 3-4A 6-8A 8-10A 10-12A 12-14A XS
Certificat médical Fourni à l'inscription Oui Non Déposé en ligne Oui Non Date certificat :

Informations Paiement

Réductions Famille Etudiant Jury
Indiquez ici les parrainés Parrainage
Tarif cotisation annuelle Tarif avant réductions : Montant réductions : Montant payé :
Mode de paiement E-pass Jeunes (max 20€) Collégien de Provence(max 100€) Pass'sport (max 100€)
 Chèques Vacances Espèces CB Virement Bancaire
Possibilité de payer en 3 fois Chèque / banque
Faire 3 chèques et indiquer au dos de chaque chèque la date d'encaissement souhaitée en fin de mois : par exemple fin sept / fin oct / fin nov
Chèque n°1 : Montant : encaissement fin :
Chèque n°2 : Montant : encaissement fin :
Chèque n°3 : Montant : encaissement gin :

Droit à l'image

Je soussigné(e) l'adhérent (ou son représentant légal)

autorise Oui n'autorise pas le Club à utiliser mon image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux.

L'absence de réponse vaut acceptation

Charte parent

Etre adhérent à l'OM ATHLETISME c'est s'engager à respecter le club, les entraîneurs, les dirigeants et les accompagnateurs.

En adhérant à l'OM l'athlète s'engage à :

- Porter le millot club lors des compétitions officielles
- Respecter les consignes de sécurité
- Prendre soin des locaux et du matériel mis à disposition par le club
- Ne pas interférer dans les choix des entraîneurs et respecter les choix de composition des équipes
- Ne pas hésiter à parler de ses difficultés ou désaccords avec les entraîneurs et les dirigeants dans l'optique d'une amélioration de l'organisation
- Ne pas tenir des propos irrespectueux/injurieux sur le club, ses adhérents et ses représentants

Validité de la licence

En adhérant à l'OM, l'adhérent bénéficie d'une licence fédérale valable du 1er septembre 2022 au 31 août 2023.

Toute adhésion est ferme et définitive pour la saison en cours.

Aucun remboursement ne sera effectué après la saisie de la licence, quelque soit le motif invoqué.

Renseignements complémentaires

Souhaitez-vous contribuer au fonctionnement et au développement du club en intégrant une ou plusieurs commissions

Oui Non

Communication externe : contribution réseaux sociaux, photos, articles

sponsoring : conception de support, recherche de sponsor, mécénat

Manifestations club et vie associative : organisation des compétitions, stages, déplacements sportifs

Date et signature de l'adhérent précédées de la mention « lu et approuvé »

Signature des parents ou du représentant légal si le licencié est mineur

COTISATIONS ATHLE - SAISON 2022/2023

Catégories valables du 01/09/2022 au 31/08/2023

	ANNEE DE NAISSANCE	CATEGORIE 2022/2023	MONTANT COTISATION
Découverte	2017 et après	Baby Athlé	240 €
	2014 - 2016	Eveil Athlétique	200 €
	2012 - 2013	Poussins	
Compétition	2010 - 2011	Benjamins	200 €
	2008 - 2009	Minimes	
	2006 - 2007	Cadets	160 €
	2004 - 2005	Juniors	
	2001 - 2003	Espoirs	
	1989 - 2000	Seniors	210 €
	1988 et avant	Masters	
	Étudiants - Demandeurs d'emploi		160 €
Licence Running	Running (hors championnat)		180 €
	Groupe running forme (1 séance)*		130 €

*Valable UNIQUEMENT pour le créneau du samedi matin à Luminy

Réduction famille - 20€ applicable sur la 2^e licence et les suivantes

Parrainage - 20€ pour tout nouvel adhérent ramené au club